

RÈGLEMENT DU JEU-CONCOURS

« Jules et Sarah, Péril sur le Nil »

1. ORGANISATEUR

Le jeu-concours «Jules et Sarah, Péril sur le Nil » est organisé par la SARL Editions ZTL, dont le siège social est situé au 2 chemin du Petit Bois 44400 Rezé, immatriculé(e) au R.C.S. de Nantes sous le numéro 830 937 678.

2. DURÉE DU JEU-CONCOURS

Le jeu-concours se déroule du 08 mai 2026 à 09:00 jusqu'au 15 septembre 2026 à 20:00 (heure de Paris, UTC+2).

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

3.1. Participants éligibles

Le jeu-concours est réservé aux personnes majeures (18 ans et plus) résidant en France métropolitaine (Corse incluse).

Les membres du personnel de l'organisateur, ainsi que leurs familles (conjoint, ascendants, descendants), sont exclus de la participation.

3.2. Conditions générales

La participation au jeu-concours est gratuite et ne nécessite aucun achat.

Une seule participation est autorisée par personne et par foyer (même nom, prénom, adresse mail ou numéro de téléphone). Toute tentative de fraude entraînera l'exclusion du participant.

4. MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer, il est nécessaire:

- D'être présent physiquement sur le stand des Editions ZTL-ZéTooLu lors des événements (salons ou festivals sur la période du jeu-concours),
- De remplir le bulletin mis à disposition sur le stand des Editions ZTL-ZéTooLu,
- De valider sa participation avant le 15 septembre 2026 à 20:00 (date limite du jeu-concours).

5. TIRAGE AU SORT

Les bulletins de participation seront déposés dans une urne dédiée. Cette urne sera utilisée lors des événements auxquels la maison d'édition participera (salons et festivals sur la période du jeu-

concours). Les bulletins seront entreposés de manière protégée au siège social de SARL Editions ZTL.

Les gagnants seront désignés par tirage au sort pur et simple qui aura lieu le 16 septembre 2026, au siège social de la SARL Editions ZTL, et réalisé manuellement par Sandra Todorovic, en présence de témoins.

Le tirage au sort sera effectué de manière aléatoire parmi toutes les participations valides.

Les résultats seront publiés sur **la page instagram @ztl_editions.fr**, sur **la page Facebook Editions ZTL** et pourront être communiqués sur simple demande par e-mail à **contact@ztl-editions.fr**.

6. LOTS

Dix (10) lots sont à gagner sur la durée totale du jeu-concours.

Chaque lot est constitué d'un roman, «Jules et Sarah, Péril sur le Nil», édité par les Editions ZTL-ZéTooLu (ISBN 9782490094370) et dédié par son auteur, Grégoire Vallancien.

Chaque lot a une valeur de 12,00 euros.

Les lots ne peuvent être échangés contre leur valeur en espèces.

7. DÉSIGNATION DES GAGNANTS

Les gagnants seront contactés par e-mail via **contact@ztl-editions.fr** sous une semaine suivant le tirage au sort (avant le 23 septembre 2026).

Les gagnants disposent de **sept (7) jours** pour confirmer leur identité et leur adresse postale en France métropolitaine (Corse incluse).

À défaut, tout lot non réclamé par le gagnant dans le délai imparti, sera ré-attribué par un nouveau tirage au sort parmi les autres participants.

8. REMISE DES LOTS

Les lots seront envoyés à l'adresse postale communiquée par le(s) gagnant(s) sous **six (6) semaines** après confirmation de l'identité.

Les frais de port sont à la charge des Editions ZTL-ZéTooLu.

9. ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

La participation au jeu-concours implique l'acceptation pleine et entière du présent

règlement. Les Editions ZTL-ZéTooLu se réservent le droit de modifier ou d'annuler le tirage au sort si les circonstances l'exigent.

En cas de modification ou annulation du jeu-concours pour cas de force majeure ou de participation insuffisante, les participants en seront informés via e-mail via contact@ztl-editions.fr.

10. RESPONSABILITÉ

La participation au jeu-concours est personnelle et ne peut donner lieu à aucune contestation.

Les Editions ZTL-ZéTooLu déclinent toute responsabilité en cas de :

- Perte, vol ou détérioration lors de l'acheminement des lots,
- Perte, vol ou détérioration des lots après leur remise aux gagnants,
- Problèmes techniques (ex : bug du site, bug instagram...),
- Participation frauduleuse ou non conforme au règlement.

Les participants sont responsables de la vérification de leur éligibilité et de l'exactitude des informations fournies.

11. DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles collectées (nom, prénom, adresse, email, numéro de téléphone, etc.) sont nécessaires à la participation au jeu-concours « Péril sur le Nil ». Elles seront utilisées uniquement pour l'organisation du jeu, la désignation des gagnants et l'envoi des lots. Elles seront conservées par les Editions ZTL-ZéTooLu pendant une durée d'**un (1) an** (sauf demande de suppression anticipée) à compter de la fin du jeu-concours, puis détruites.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données des participants s'applique.

Pour exercer ses droits ou pour toute question relative au traitement de ses données, chaque participant peut contacter:

contact@ztl-editions.fr

En cas de non-respect des droits, une réclamation peut être introduite auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

12. DURÉE CONSERVATION

Les preuves de participation (bulletins, listes, etc.) seront archivées pendant **un (1) an** à compter de la fin du jeu-concours pour permettre la vérification des gagnants et répondre à d'éventuels litiges.

13. DROIT À L'IMAGE

Les participants acceptent que les éventuelles photos prises sur le stand puissent être utilisées à des fins promotionnelles (site web, réseaux sociaux) sans compensation supplémentaire et sans limite de durée.

Les gagnants acceptent que leur nom, prénom puissent être utilisés sur le site web de la maison d'édition et les réseaux sociaux à des fins de communication relatives aux résultats du jeu-concours.

14. RÉCLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à SARL Editions ZTL au 2 chemin du Petit Bois, 44400 Rezé dans un délai de **sept (7) jours** après la publication des résultats.

15. LOI APPLICABLE

Le présent règlement est régi par la loi française. Tout litige sera soumis à la compétence des tribunaux de Nantes.

Le présent règlement est disponible gratuitement sur <https://www.ztl-editions.fr/> ou sur simple demande écrite à contact@ztl-editions.fr.

Il peut être reproduit ou copié sans altération.

Fait à Rezé, le 7 mai 2026

Editions ZTL

2 chemin du petit bois

44400 Rezé

sandra@ztl-editions.fr

www.ztl-editions.fr

830 937 678 R.C.S Nantes